



Esplanade Henry de France, dans le 15e arrondissement à Paris, siège de France Télévisions.

ces derniers prennent contact avec Richard Prasquier, président du CRIF, qui organise le 2 juillet une conférence de presse où sont présentés des éléments (films, images, témoignages d'experts) qui mettent sérieusement en question la thèse de France 2. Richard Prasquier invite France 2 à constituer, avec le CRIF, une commission d'experts qui sera à même de faire toute la lumière possible sur cette ténébreuse affaire. Dans un premier temps, Patrick de Carolis rejette cette idée, puis accepte à contre-coeur cette procédure. En septembre 2008, des réunions sont organisées sous l'égide de Patrick Gaubert, président de la LICRA, entre des représentants du CRIF et de France Télévisions pour mettre au point un protocole de mise en place et de fonctionnement de cette commission.

Mais France 2, suivant un adage bien connu de la vie politique française, croit avoir enterré l'affaire en créant une commission. C'était sans compter sur la ténacité de Richard Prasquier qui insiste pour que celle-ci se mette en place.

Au bout de plus de six mois d'in-

action, et sous la pression de Richard Prasquier, les dirigeants de France Télévisions affirment qu'ils vont entreprendre les démarches permettant à Jamal Al Dura de venir en France pour être soumis à des examens médicaux. Les mois passent, et ne voyant rien venir, au mois de juin 2009 Richard Prasquier s'enquiert auprès de Patrick

*Charles Enderlin instrumentalise Jamal Al Dura pour régler des comptes qu'il n'ose pas régler à visage découvert*

de Carolis de l'avancement de la procédure visant à faire venir Jamal Al Dura à Paris. Dans sa réponse, datée du 5 août 2009, Patrick de Carolis explique le retard pris dans l'organisation de la venue en France de Jamal Al Dura par "sa sédentarité contrainte à Gaza", entendez le blocage du territoire par Israël, qui l'empêcherait de venir faire renouveler son passeport à Ramallah.

Renseignement pris, il se révèle qu'aucune demande de laissez-passer pour Jamal Al Dura n'a été sollicitée auprès de l'administration israélienne par France 2. Cette dernière, par la voix du ministère des Affaires étrangères, informe Richard Prasquier qu'elle ne mettrait aucun obstacle aux déplacements de M. Al Dura. (1)

Malgré tout cela, au cours de l'été 2009, Charles Enderlin est décoré de la Légion d'honneur, un signe que le pouvoir soutient le journaliste de France 2. Patrick de Carolis, qui brigue un nouveau mandat à la tête de France Télévisions a pris bonne note de la position officielle. Au diable, donc, les accords avec le CRIF, il faut tenir jusqu'à ce que la Cour de cassation se prononce sur l'arrêt de la cour d'appel défavorable à France 2, une décision que l'on espère, cette fois-ci conforme aux vœux de la chaîne.

#### Demande de passeport fictive

Comme par hasard, en septembre 2008, alors que les discussions sur la commission d'enquête entre le CRIF et France 2 vont bon train, une plainte en diffamation est déposée au parquet de Paris par... Jamal Al Dura contre le journaliste Clément Weill-Raynal et le docteur Yehouda David, qui, dans un article de l'hebdomadaire *Actualité Juive*, contestent la réalité des blessures prétendument subies par Jamal Al Dura. Dans cette procédure, Jamal Al Dura est représenté par Me Orly Rezlan. En dépit de son réel talent, elle aura du mal à faire croire au tribunal et au public que c'est de sa propre initiative que M. Al Dura, de son domicile de Gaza, a pris la mouche à la lecture - en français ! - d'un

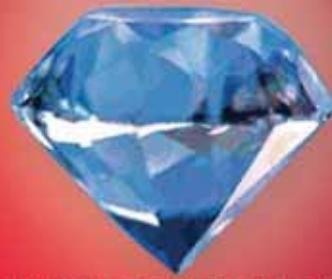
article d'une publication qui n'est pas diffusée dans le territoire... En fait, Charles Enderlin ne pouvait pas attaquer directement Clément Weill-Raynal, par ailleurs rédacteur en chef à France 3, une entreprise du groupe France Télévisions. Alors, il instrumentalise Jamal Al Dura pour régler des comptes qu'il n'ose pas régler à visage découvert... Les avocats de Yehouda David et de Clément Weill-Raynal ne vont pas manquer de demander une expertise médico-légale de Jamal Al Dura pour apporter des preuves de la bonne foi de leurs clients. S'il est fait droit à cette demande d'expertise, ce sera alors le bout du chemin pour France 2 et

Enderlin, et il n'est pas sûr qu'il les mène à la gloire. ■

*1. Sollicité par nous de répondre aux critiques de Richard Prasquier et de préciser quelles démarches France-Télévisions avait entreprises pour organiser la venue en France de Jamal Al Dura, son PDG Patrick de Carolis a fait répondre par son attachée de presse qu'il ne "commentait jamais les procédures en cours". Cela s'appelle, en bon français, se défiler devant des questions gênantes.*

*L'auteur est journaliste, ancien rédacteur en chef du Monde et a collaboré à Libération. Cet article est initialement paru dans le journal Information juive.*

בג"ה



**SALON DE L'IMMOBILIER  
DE LUXE ET DE L'INVESTISSEMENT  
EN ISRAËL**

וילון

**HOTEL HILTON - TEL AVIV**  
Salon King Solomon (étage Restaurants)  
DIMANCHE 27 DECEMBRE de 18h à 23h

*Parmi les plus prestigieux projets immobiliers en Israël:*

*Jerusalem - Tel Aviv Jaffa - Bat Yam - Herzliya*  
*Netanya - Rishon Letzion - Ashdod - Eilat*

וילון

**Entrée libre**



Informations:  
**050-5322640**





Les dégâts de l'affaire Mohammed Al Dura sont encore perceptibles aujourd'hui. Timbres et monuments à son effigie fleurissent.